

Le vêtement de travail,  
une deuxième peau

*Collection « Sociologie clinique »  
sous la direction de Vincent de Gaulejac*

Longtemps, la sociologie s'est construite contre le vécu, le personnel, le subjectif. Elle s'ouvre peu à peu à l'analyse des sentiments sociaux, des passions collectives, des processus sociopsychiques, de la subjectivité, de la question du sujet. L'ambition de cette collection est de favoriser cette ouverture en publiant des ouvrages qui s'intéressent à la dimension existentielle des rapports sociaux, c'est-à-dire aux relations profondes qui relient l'être de l'homme et l'être de la société. Pluridisciplinaire et ouverte à des approches plurielles, cette collection s'adresse à tous ceux qui cherchent à concilier les exigences de la rigueur scientifique et les nécessités d'une écriture sensible, accessible à des non-spécialistes, en évitant le double travers de la théorie sans vie et du vécu sans théorie.

Retrouvez tous les titres parus sur  
[www.editions-eres.com](http://www.editions-eres.com)

Ginette Francequin

Le vêtement de travail,  
une deuxième peau

« Sociologie clinique »

 érès

Conception de la couverture :  
Anne Hébert

Les photographies sont signées Florent de La Tullaye

Version PDF © Éditions érès 2012  
ME - ISBN PDF : 978-2-7492-2405-3  
Première édition © Éditions érès 2008  
33 avenue Marcel-Dassault, 31500 Toulouse  
[www.editions-eres.com](http://www.editions-eres.com)

Aux termes du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction ou représentation, intégrale ou partielle de la présente publication, faite par quelque procédé que ce soit (reprographie, microfilmage, scannérisation, numérisation...) sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. L'autorisation d'effectuer des reproductions par reprographie doit être obtenue auprès du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. : 01 44 07 47 70 / Fax : 01 46 34 67 19

# Table des matières

INTRODUCTION .....	9
MÉTIERS ET VÊTEMENTS DE TRAVAIL D'HIER, REGARDS D'ARTISTES....	19
<i>Au bout du pinceau, au fil de la plume</i> .....	19
<i>Que dit l'œil sur l'objectif ?</i> .....	22
LE SOCIOPOLITIQUE .....	26
LA ROBE DES GENS D'ÉGLISE ET DE JUSTICE .....	32
LES UNIFORMES DES MILITAIRES .....	41
LES FEMMES EN UNIFORME .....	51
L'UNIFORME DE FEU .....	60
DU GENDARME AU POLICIER .....	70
LE COSTUME DES POSTIERS .....	80
L'HABIT À L'ÉDUCATION NATIONALE .....	90
LA BLOUSE À L'HÔPITAL .....	100
LES UNIFORMES DANS LE TRANSPORT.....	110
PARAÎTRE COMME INDICE DE STATUT ET DE POUVOIR.....	119
DE PARIS À CANNES .....	126
<i>Cafés et restaurants</i> .....	126
VÊTEMENTS D'ARTISTES .....	136
LE BLEU DE TRAVAIL : LE GRAND UNIFORME DES MÉTIERS. ....	145
PANTALON, CHEMISE, CRAVATE : UNE HISTOIRE D'ACCESSOIRES .....	153
<i>Les paradoxes du pantalon émancipateur</i> .....	156
LE MONDE RURAL ET ARTISANAL .....	161
L'HABIT SOUS TERRE .....	169
L'HABIT DES MÉTIERS DE BOUCHE .....	179

LES HABITS EN USINES ET SUR LES CHANTIERS .....	186
QUAND L'HABIT DEVIENT PROTECTION DE LA SANTÉ.....	196
LE VÊTEMENT DE MÉTIER COMME LANGAGE PROFESSIONNEL .....	206
L'HABIT DE TRAVAIL ET LES ENJEUX.....	211
<i>Image du corps et premier vêtement : notre peau</i> .....	212
<i>Carapace et seconde peau</i> .....	214
<i>Seconde peau et mise en scène, féminin/masculin</i> .....	216
<i>Apparences définies socialement</i> .....	217
<i>Enjeux psychosociaux du vêtement de travail</i> .....	219
EFFETS DES DÉLOCALISATIONS, LA QUALITÉ DE A À Z .....	226
NOSTALGIE DU BEAU TRAVAIL ET RÉSISTANCE AU CHANGEMENT .....	236
<i>Les chaussures de sécurité au self</i> .....	244
<i>Les chaussures de sécurité qui baillent</i> .....	245
<i>Changement de tenue au restaurant d'entreprise</i> .....	246
LE VÊTEMENT COMME PROTECTION FONCTIONNELLE ET ENJEU POLITIQUE .....	247
CONCLUSION .....	253
BIBLIOGRAPHIE.....	263
LE GROUPE DE TRAVAIL .....	271
REMERCIEMENTS .....	273

« L'homme est au-dedans de lui-même  
le lieu d'une histoire.  
La tâche du psychologue  
est d'en reconstituer le cours <sup>1</sup>. »

Jean-Pierre Vernant

---

1. Citation de Adolfo Fernandez-Zoila, dans Y. Clot (sous la direction de), *Les histoires de la psychologie du travail*, Octarès, p. 155, 1996.





# *Introduction*

En 2004, à la sortie d'une soirée de l'Université populaire des Hauts-de-Seine, une petite discussion entre amis porte sur le voile des femmes musulmanes. La question arrive au cœur des débats en France sur le thème de la laïcité à l'école et des distinctions religieuses portées comme vêtements en ville ou dans les organisations de travail. L'un de nous rapporte plusieurs cas de jeunes filles musulmanes diplômées refusant de retirer leur long voile noir, y compris pour travailler dans les crèches ou à l'hôpital ; une autre rétorque que le temps des salles d'asiles animées par les religieuses voilées n'est pas si loin. Comme pour battre en retraite sur un sujet devenu épineux à ce moment-là, je dis mon grand intérêt pour les chapeaux et j'annonce que « finalement, je rêve d'aller enseigner à l'université avec un chapeau à voilette », mais « mon surmoi me le défend, vu l'effet probable sur le public enseignant et étudiant ». Tout notre petit groupe rit car mon nouveau et supposé style de vêtement de travail renvoie à d'éventuels bas à résilles. Convaincue par ce rire que le sujet est intéressant si nous trouvons autant de défenses pour l'aborder avec humour, je décide d'approfondir ce thème des tenues au travail, celles-ci n'étant pas forcément identiques pour les femmes et les hommes, même s'ils exercent le même métier.

Le sujet est ambitieux par son ampleur. Donc, je me rends un jour dans une librairie pour consulter les écrits sur la question

des costumes de travail. Les rayons sont riches en modes et costumes régionaux. À ma grande surprise, je découvre qu'il existe peu d'écrits sur le vêtement, sur la manière de le porter au travail ! Et rien sur le vêtement de travail lui-même. Parler du travail, quand on aborde le vêtement, serait-il gênant ?

Je parle de cet étonnement lors d'un cours plus académique au Conservatoire national des arts et métiers, et aussitôt, plusieurs auditeurs font avancer ma réflexion : parlez-vous de la fonction de la coiffure, de sa représentation, de la protection de la tête ou de l'ensemble du vêtement de travail et de ses fonctions ? Obligée de préciser, je me rends compte que ce n'est pas si facile. Nous trouvons alors ensemble le groupe de mots : casque, casquette, coiffe, chapeau, béret, bonnet, calot, calotte, charlotte, képi, voile et voilette, qui vont donner à celui ou celle qui le porte de la fierté ou de la gêne selon l'image renvoyée dans les rapports sociaux et professionnels. Corine fait remarquer que l'on commence par le couvre-chef, mais que le corps entier au travail est protégé, marqué, caché, que cela prend du sens selon la forme, l'aspect et la constitution du vêtement. Philippe rapporte que « le vêtement de travail, dans les industries à risques, répond à une législation stricte. Les lois et décrets régissent les protections requises, engendrant des notions de responsabilités en cas de manquement à ces prescriptions. Ainsi, pour travailler en zone nucléaire contaminée, il faut porter la tenue de travail réglementaire : combinaison, chaussettes, chaussures, gants, calots et casques ».

Petit à petit, le débat prend encore de l'épaisseur quand Maryse pense que, associée aux actions de Corine, elle pourrait porter une réflexion sur les ouvriers du tunnel et sur les métiers à risques. Au détour d'une conversation, je propose à Marie-Laure, à l'époque engagée dans une recherche portant sur les religieuses au travail, de se joindre à nous pour rédiger un livre. C'est ainsi que naît ce groupe de travail.

Lors de nos rencontres, d'emblée est posée la question : « De quelles tenues et de quels métiers parler quand les métiers sont si anciens, nombreux, si variés dans les corporations, tellement situés dans la division du travail ? » Parfois disparus, ils suscitent la nostalgie, telle que l'a exprimée la chanteuse Juliette, en raison de la diversité même des costumes (cotte rouge des laitiers, bonnet rouge des vinaigriers, casque empanaché des vendeurs de

---

coco) et des outils utilisés ordinairement (paniers, hottes, récipients divers, brosses, etc.).

« Que sont donc devenus  
La remmailleuse de bas  
Le crieur de journaux  
Et, la loueuse de chaises ?  
Où donc se sont perdus  
La cardeuse de matelas,  
L'aiguiseur de couteaux  
Et le sucreur de fraises ?  
Qui donc les a revus  
Le vendeur de mouron  
La porteuse de pain  
Et le montreur de vues ?  
Ils ont bien disparu  
Le grilleur de marrons  
L'écorcheur de lapins  
Et le chanteur des rues »

Juliette, « Les petits métiers », 1993.

Les paroles de cette chanson entraînent les regards vers les représentations des métiers d'hier que la poésie sait rendre si vivants dans leurs activités et leur présence dans la vie quotidienne. Ce sont des métiers d'hier et surtout des métiers d'aujourd'hui dont nous voulons rendre compte dans cet ouvrage, non pas en poésie ou dans le détail de leurs activités, mais par une approche psychosociologique d'un révélateur bien particulier du métier : le vêtement de travail.

Il ne s'agit pas ici de faire une analyse des entretiens que nous avons eus avec les personnes interrogées, de ce que représentent pour elles leur tenue de travail, la robe ou l'uniforme, ou encore les différents accessoires qui sont portés. Nous avons souhaité bien au contraire tenir compte de leur témoignage, représentatif de leur groupe social de métier. C'est par ces échanges, où leur est donnée une place comme femmes et hommes de la Cité dans leur « deuxième peau », que tous les narrateurs et narratrices prennent ainsi le statut de coproducteurs de sens.

Au gré de mes déplacements et visites d'entreprises pour mon métier, j'ai mené une centaine d'entretiens entre 2004 et 2006, afin d'avoir des échanges riches et variés, sur des tenues bien distinctes les unes des autres, dans des domaines professionnels divers. J'ai retenu comme première impression que le vêtement de travail porte des valeurs communes et partagées, quand bien même les mots pour le dire sont différents. L'idée d'interroger l'habit sur un sujet pas encore traité, du moins sous cette forme, m'est apparue importante. D'abord étonnés de cette question du vêtement de travail, mes interlocuteurs ont dans un second temps manifesté beaucoup d'intérêt.

Vers le milieu de l'année 2007, le groupe de réflexions s'est investi pour choisir les témoignages typiques, et pour compléter la « galerie de portraits ». Ce qui nous a été livré l'a été avec humour, sérieux, émotions, rancœur parfois et souvent en utilisant des « métaphores de métier », riches de sens.

La seconde impression est alors que cet ouvrage condensera fortement les significations sociales, psychologiques voire historiques. C'est le paraître, mais c'est aussi l'expression d'une façon d'être, le style, c'est aussi le savoir-faire évoqué, c'est bigarrure mais aussi distinction.

Le vêtement a sans doute toujours fait l'objet d'intérêt pour l'historien, l'artiste, l'anthropologue, l'écrivain. Le vêtement de travail y trouvait une certaine place, mais faisait souvent pauvre figure à côté du faste des beaux habits royaux, de l'impressionnante galerie des costumes militaires ou de la présentation détaillée des vêtements religieux et de leur symbolique sacrée.

Dès l'origine, il y a une diversité de statut dans les métiers, selon leur mode de réglementation (soumis au pouvoir municipal, au pouvoir royal, ou métiers libres), le vêtement, de drap tissé souvent, est alors teint par des gens de métiers, organisation cloisonnée en teinturiers de rouge et teinturiers de bleu. Au Moyen Âge, les métiers artisanaux et leurs caractéristiques émergent fortement, et notamment par la représentation vestimentaire et chromatique ; les teinturiers de bleu prennent souvent en charge les tons verts et le noir, alors que les teinturiers de rouge travaillent la gamme des jaunes. Tisserands, tailleurs, teinturiers et tanneurs sont typiques de la période comme artisans du textile relevant des lois somptuaires qui, à partir des années 1350, vont marquer la promotion du noir avec du drap de laine « dans de bons tons de noirs, des noirs denses, solides, brillants », au détri-

ment du rouge (Pastoureau, 2006, p. 74). Pour le Moyen Âge finissant, cet historien précise que ces lois sont d'autant plus importantes qu'elles donnent des prescriptions de couleur pour les métiers selon que les activités sont dangereuses, déshonnêtes ou suspectes et selon les catégories sociales. Par exemple, après la promotion du noir arrivera le bleu comme couleur morale puis comme couleur préférée. Au XVIII<sup>e</sup> et début du XIX<sup>e</sup> siècle, au cœur de la révolution industrielle, quand se dégage un autre sens au travail et au métier, en l'absence de vêtements de travail, le rapport est « le maître et l'esclave » : le noir, le bleu, le gris, le brun dominant alors pour le peuple rural et ouvrier. Puis, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, pour protéger l'ouvrier des accidents, l'employeur devra le doter de vêtements de travail avec souvent un ensemble de couleur bleue qui donne son nom – « le bleu » – à l'habit dans la production. Le bleu marine à partir de 1910 devient la couleur des uniformes.

C'est par l'accès au métier et par une de ses représentations les plus évocatrices – le vêtement de travail – que cet ouvrage sera donc abordé. C'est un témoignage au travail vivant qui remplit toujours de sens l'univers de référence pour le plus grand nombre. Ce livre est destiné à toutes et tous, qu'ils soient collégien, lycéen, étudiant, apprenti, salarié, retraité, cadre..., pour que les lecteurs reconnaissent et comprennent « leur humaine diversité » (Wright Mills, 1997). En effet, le vêtement de travail colle fortement à la peau dans le monde social. Cet ouvrage livrera le rapport qu'une partie de la population entretient avec le vêtement, du paysan à l'ouvrier en passant par le marchand, l'artisan, l'employé de bureau et le cadre, dans les ordres religieux, militaires, ou dans les services publics de santé, d'éducation, de propreté, de transport et de communication.

Parfois, le métier se confronte à l'intimité du quotidien ou à des situations dangereuses physiquement ou psychiquement, comme à hôpital psychiatrique, au commissariat ou dans la prison. Quand il s'agit de surveiller les repas, la toilette de tous les résidents de ces lieux, nous verrons comment le vêtement a un rôle qui pose « ordre, autorité, hiérarchie ». Autre exemple, un jeu subtil de ceinturon pseudo-militaire peut faire peur, montrant qu'on ne questionne pas la chaîne de la hiérarchie, comme l'explique un gardien de prison. Le même agent raconte que « des détenus ont félicité la surveillante qui a sauvé de la mort un des leurs » mais que, le même jour, la hiérarchie lui a

mis un blâme car « elle avait oublié d'accrocher son masque à gaz au revers de la poche arrière de son pantalon ». Le vêtement de travail est plein d'énigmes sur le sens de son portage et montre des écarts de représentation entre ce que « je dois être et ce que je peux faire ».

Nous avons retenu *Le vêtement de travail* comme titre, car il précise le thème de « l'ouvrage mis sur le métier ». Nous avons ajouté « *une deuxième peau* », car c'est bien de cette façon que la plupart des salariés ont défini leur vêtement de travail. Endossé, il construit le statut et chacun y donne du sens selon qu'il est choisi ou imposé, selon son appartenance culturelle et de sexe, en fonction des époques et des circonstances.

En un siècle et demi, plusieurs secteurs professionnels ont fortement évolué, jusqu'à se transformer, les métiers devenant aujourd'hui moins visibles. La couleur symbolisait bien le statut, comme l'expression connue internationalement, « cols blancs, cols bleus », qui demeure encore aujourd'hui pour catégoriser les hommes au travail, tandis que des féministes interpellent l'ère des « cols d'acier » pour tourner en dérision les robots qui prennent le travail des « cols roses ». Mais les ouvriers deviennent des « opérateurs » ou des « agents », ou « assistants », ou « techniciens » quel que soit le domaine professionnel. Aujourd'hui, la spécificité des métiers s'est un peu perdue dans des représentations globalisantes et abstraites qui ne permettent pas de voir les savoir-faire de métier. C'est plutôt l'image de l'entreprise qui est renvoyée par le vêtement de travail.

Comme nous tenions à observer des métiers, il est apparu logique a priori d'imaginer le vêtement de travail caractérisé par le métier, c'est-à-dire par le rapport du vêtement à la pratique du métier, ce qui revient à retenir avant tout autre paramètre l'aspect pragmatique du vêtement. C'est ce que l'on a pu constater pour la tenue vestimentaire du boucher, du charcutier, du boulanger, du cuisinier... Leur tablier long, en coton ou en cuir, les protège des agressions physiques de leur environnement. Même constat pour les adeptes de la blouse pour les métiers de laboratoire, de santé, de soins hospitaliers, des adeptes de la combinaison ou du bleu de travail pour les métiers d'atelier ou de manutention.

Cependant, cet aspect pratique du vêtement de travail n'a pas toujours été la préoccupation première pour certaines professions. Alors que dans d'autres corporations, et notamment dans l'armée, les tenues de combats (treillis, calot ou béret, casque,

rangers, etc.) répondent aux exigences du terrain, et les tenues proprement dites « d'apparat » (costume, casquette ou képi, chaussures, etc.) renvoient au faste pour les cérémonies. Ce vêtement de travail et d'apparat se retrouve ainsi dans les métiers où le niveau hiérarchique est affiché par le vêtement. Il s'agit par exemple de l'aviation civile, de la police nationale ou municipale, les douanes, etc. C'est également le cas pour les ecclésiastiques et les métiers de justice (avocat, magistrat).

Le vêtement de travail répond en outre à la réglementation en vigueur, notamment dans le Code du travail qui aujourd'hui a plus d'un siècle d'existence. Mais le choix des protections appropriées à diverses situations relève aussi de directives européennes relatives à la sécurité. Elles prescrivent la fabrication et l'utilisation d'équipements de protection individuelle (EPI) normalisées, certifiées conforme par les organismes agréés. Ces directives européennes, transposées en droit français ont entraîné des évolutions en matière de prévention des risques professionnels depuis les années 1990.

Quant au vêtement de travail des stars, quand les robes rendent hommage aux artistes, c'est Jean-Charles de Castelbajac qui expose la couleur, la lumière ; c'est encore lui qui présente au musée de la Mode « la robe bleu de travail, la robe gilet de sauvetage intégré ». L'hommage aux robes de lumière, c'est aussi les robes de scène de Dalida, sa robe rouge pailletée, sa robe d'écaillés avec cape (2007, exposition mairie de Paris).

Et pourquoi pas ! « Des habits de lumière pour des professionnels obscurs ? », demande M. Moaligou, qui a travaillé comme ingénieur à la propreté « comme ceux de la voirie avec les balayeurs, les femmes de ménage, tous ceux qui interviennent de manière invisible apprécient d'avoir des vêtements qui ne ressemblent pas à des guenilles et qui les positionnent comme des professionnels avec une tenue fonctionnelle, sécurisante, seyante ».

Il rajoute : « La commission habillement avec les syndicats a travaillé sur la visibilité, la veste-pantalon reste préférée à la combinaison car plus seyante. Les 6 000 employés à la propreté portent un pantalon, une chemise, un gilet, une coiffure qui valorise leur tenue. On les remarque et la hiérarchie porte le blouson vert pour montrer l'appartenance au métier, elle donne l'exemple. Le vert est beau, s'y est ajouté le fluo car la marque s'affiche. »

Car nettoyer Paris, c'est balayer 2 400 kilomètres de trottoirs, faire disparaître les restes de 20 marchés par jour, changer les sacs

de 30 000 corbeilles sur pied ; évacuer 16 tonnes de déjections canines quotidiennes. Ce sont 6 875 personnes dont 180 femmes qui exercent ce métier à la Ville de Paris, sans compter les 500 éboueurs qui relèvent du privé.

Frédéric Piotet, « mal fagoté dans sa tenue vert agent municipal » (2007), a passé quinze jours dans le 20<sup>e</sup> arrondissement de Paris avec les éboueurs. Il écrit que « passer trois heures au contact d'une benne de quinze mètres cubes est une épreuve éreintante pour les oreilles et les nerfs et il ne faut pas chatouiller "l'homme en vert" ». Place de La Réunion, l'atelier 20-5 est appelé « caveau » : « Il faut descendre une trentaine de marches pour accéder à ce local au confort rudimentaire, composé d'un vestiaire et d'un réfectoire, de quatre douches et de deux toilettes à la turque. » Le caveau est destiné à 46 éboueurs, tous des hommes.

L'apparence du vêtement peut aussi prendre toute son importance quand le métier requiert l'affichage d'une certaine image de marque par rapport au contact avec un public. Cette condition se rencontre notamment dans les métiers de la restauration (serveur, maître d'hôtel, sommelier...) ou dans les professions du service public (RATP, SNCF, La Poste, EDF-GDF), ou encore chez les agents de sécurité ou les pompes funèbres.

L'école est un cas particulier qui ne sera pas négligé. Le vêtement, lorsqu'il n'est soumis à aucune contrainte ou image de marque, peut traduire la volonté d'afficher son appartenance à une catégorie sociale donnée. C'est à ce souci que se réfère une formatrice en IUFM, pour relater qu'une des premières questions que posent les futurs jeunes enseignants est : « Madame, dites-nous comment on peut s'habiller. »

À partir de documents historiques, d'une littérature sur les métiers, anciens et nouveaux, de quelques brèves références à la signification des vêtements de travail, ce livre apportera un éclairage du rapport au vêtement de travail, du port de divers uniformes dans plusieurs métiers ou fonctions. Il sera aussi fait état des rapports hiérarchiques de pouvoir et de prestige, des liens entre l'État et la justice, et des liens avec l'église et le religieux. C'est en référence et souvent en rupture et en opposition à ces rapports au vêtement que nous pouvons mieux saisir la signification accordée à ce que nous pourrions appeler une grammaire des vêtements de travail. Notre réflexion début du XXI<sup>e</sup> siècle visera donc à *décrire* les composantes du phénomène



« vêtement de travail », à *comprendre* les relations qu'il développe, à *exprimer* ses fonctions dans un contexte général.

Nous n'avons pas pris d'échantillon « scientifiquement significatif » mais nous avons rencontré des personnes selon la méthode du bouche à oreille en faisant un appel à témoignage « sans couvert d'anonymat ». Nous avons pris soin de préciser qu'une fois les entretiens rédigés, ils seraient restitués pour validation. Cette demande directe nous a toujours permis de rebondir sur d'autres connaissances venues du terrain – « je ne suis pas tout à fait compétente, mais je pense qu'Isa vous en parlerait mieux ou bien allez voir Jacques-François de ma part ».

Les interlocuteurs sont restés intarissables sur notre thème, il a été abordé avec beaucoup de plaisir et une grande volubilité. Tout le monde a eu envie de dire quelque chose, chacun avec ses propres mots, souvent en lien avec le métier et sur de larges registres : exposé de valeurs, sentiments d'appartenance, de protection, d'hygiène, de sécurité, de coûts, d'enjeux idéologiques, esthétiques, financiers, etc.

Trois dimensions seront abordées dans cet ouvrage : la première résulte d'une sélection de métiers qui rejoint nos intérêts personnels, culturels et esthétiques, ainsi que professionnels. Ensuite, viennent des facteurs culturels et historiques qui donnent tout leur sens à l'évolution des vêtements de travail. Enfin, l'aspect social particulier, la prévention des accidents de travail et des maladies professionnelles en rapport avec le vêtement de travail sera traité.

L'architecture du livre se dessine donc assez naturellement. Après un chapitre sur les représentations du vêtement de travail par le passé, nous entrerons dans le vif du sujet de notre actualité, en incluant bien évidemment les témoignages sélectionnés pour leur richesse, afin de rendre plus « sensible » le panorama et plus explicites nos analyses. La hiérarchie sociale ne sera pas négligée, exprimée souvent par les couleurs et les signes de distinctions sur les tenues et les uniformes. Les appartenances, les identités professionnelles et les costumes qui donnent fierté ou honte, seront examinés selon les tenues de circonstances de vie, selon le sale ou le propre ou encore au regard de la gêne ou du décalage d'époque et de style (porter une soutane ou une cornette quand la mode est aux jupes courtes). Comment cela se vit-il dans l'emploi, de façon individuelle ou collective ?



# Métiers et vêtements de travail d'hier, regards d'artistes

Les miniatures, la peinture ou les lithographies techniques (*Les très riches heures du Duc de Berry*, xv<sup>e</sup> siècle), avant la photographie et le cinéma, ont représenté les activités professionnelles. Pour exemple, sur ordre de l'archevêque de Reims, un manuscrit enluminé, vers 820, présente des chasseurs, des paysans, des maçons et des couvreurs, dont l'un porte une sorte de blouse jaune, des bas bleu-gris. Il tient l'herminette avec laquelle il répare le toit (Lecotte et Desvallées, 1966).

AU BOUT DU PINCEAU, AU FIL DE LA PLUME

Progressivement, l'activité la plus représentée par la peinture ou les lithographies est le travail des champs avec les tableaux rustiques. Les miniatures montrent l'automne et les semailles. Par ailleurs, le *Concert dans la cour d'un château*, sur émail du Limousin du xvi<sup>e</sup> siècle, représente les musiciens. Le maître peintre d'Anvers, Breughel l'Ancien, illustre *La danse des paysans* au xvi<sup>e</sup> siècle. *Les fileuses* de Vélasquez, tableau peint au xvii<sup>e</sup> siècle et *La dentellière* de Vermeer à la même époque, symbolisent la représentation dominante du travail des femmes dans les

activités de couture ou de broderie, ces activités étant moins liées aux classes sociales.

De même que la peinture, la littérature exprime les rapports au travail : quand le pouvoir royal choisit les outrances décoratives pour les classes aisées, les gens de lettres jouent de la critique. Molière, fait rire par le biais des caractères des dévots, des avares, des hypocrites et la préciosité ridicule des prétentieux. La Fontaine montre un « pauvre bûcheron gémissant et courbé » et « une laitière en cotillon simple et souliers plats ». La Bruyère raconte que « l'or éclate sur les habits de Philémon. Il éclate de même chez les marchands. Il est habillé des plus belles étoffes » tandis que « Iphis voit à l'église un soulier d'une nouvelle mode, il regarde le sien et en rougit, il ne se croit plus habillé. Il était venu à la messe pour s'y montrer et il se cache, le voilà retenu par le pied dans sa chambre tout le reste du jour ».

Eaux-fortes au xvii<sup>e</sup> siècle, gravures de Jacques Calot, images de la rue Saint-Jacques, représentations en chaudronnerie et lithographies de Becquet Frères, livre de Jérôme Doucet, tous les travaux d'artistes concourent à montrer les vêtements de travail comme « typés et typiques » avec leur chapeau à turbans, à plumes, leurs pantalons bouffants, ou des tabliers.

Les imageries d'Orléans, les estampes de Lille et celles de Paris montrent des plieurs de moutarde, des décrotteurs, des marchands de parapluies, une marchande de limonade, une marchande d'allumettes. L'imagerie d'Épinal présente aussi les arts et métiers et il semble qu'une estampe de Pellerin ait régné en maître pour les représentations de métiers en 1790.

À la Révolution de 1789 qui représente un changement profond dans la société française (la Révolution abolit le livret ouvrier, qui sera réintroduit en 1803), les travailleurs<sup>1</sup> seront désignés par un signe distinctif dans leur habillement, devenant des « sans-culottes ». Ainsi, à toutes les époques, le costume a joué le rôle tenu par l'uniforme dans l'armée ou celui de la tenue et de la livrée dans certaines catégories socioprofessionnelles. Le vêtement de travail semble même, à l'occasion, l'indice d'une ségrégation raciale ou sociale. La bourgeoisie de la révolution

---

1. Étant entendu que les travailleurs n'appartenaient pas à la classe des nobles.